

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation : 7 septembre 2026

Conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 27

Présents : Éric Le Bour, Catherine Gourmelon, François Roué, Nicolas Bodennec, Damien Ladan, Maïwenn Morvan, Denis Saout, Elodie Jacques, Maxime Bramoullé, Claudie Péron, Gauthier Dumas, Vanessa Marmet, Bruno Méar, Joëlle Mellouet, Joël Suchoka, Magalie Kersauzon, Yannick Vouhé, Émilie Fily Poffa, Jonathan Pengam, Véronique Milin, Guy le Duff, François Jamet, Olivier Cuiec, Michèle Jaouen, Christine Caroff-Prémel.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Florence Bihan à Magalie Kersauzon, Karine le Jeune à Nicolas Bodennec

Absent :

Président de séance : Éric Le Bour

Secrétaire de séance : Vanessa Marmet

Délibération n° D.53.2026

Commissions thématiques – Modification de la composition de la commission communication, tourisme et nautisme

Monsieur Éric le Bour, Maire, expose au conseil municipal :

1/ Proposition de modification suivante : Madame Catherine Gourmelon remplace Madame Vanessa Marmet au sein de la commission communication, tourisme et nautisme.

2/ La composition de la commission serait la suivante :

- Membres liste majoritaire : Damien Ladan, Maïwenn Morvan, Denis Saout, Bruno Méar, Élodie Jacques, Florence Bihan, ~~Vanessa Marmet~~ Catherine Gourmelon, Jonathan Pengam
- Membres liste minoritaire : Guy Le Duff, Michèle Jaouen, Christine Caroff-Prémel

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération D.24.2026 de composition des commissions municipales.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** cette modification

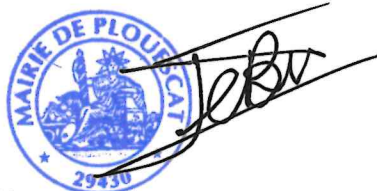
- **FIXE** la composition tourisme, nautisme et communication

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits ;

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

La secrétaire de séance
Vanessa Marmet

Le Maire
Éric Le Bour



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture
et de sa publication sur le site internet de la Ville le.....